

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 OCTOBRE 2019

Présents : Mrs PICHON, BARTHOLOMOT, Mme Stéphanie CASTALDI, Mrs POCTIER, MA-RAUX, MACCHIONI, DUPONT, BRUNE, MAGNIN.

Absents excusés: Mme LAPOSTOLLE, M. POILLOT .

Secrétaire de séance : M. JP MACCHIONI

ONF : Pour l'année 2020, l'assiette des coupes de bois en forêt communale s'établit comme suit : Parcelles 19, 27, 28,29 pour les bois résineux, 15 et 21 pour les autres essences (bois façonné et bois sur pied). L'affouage 2020 sera pris sur les parcelles 16 R et 37 P.

AFFOUAGE 2019 : Il sera pris sur les parcelles 1, 2 et 17 pour un **volume total estimé de 623 stères**. Le tarif reste inchangé à 7 € le stère.

GROUPE SCOLAIRE DE CHAMBLAY : Les travaux en cours se poursuivent de façon satisfaisante, pour une rentrée qui reste prévue pour septembre 2020. En cas de retard imprévu, il est envisagé un décalage de cette rentrée à la Toussaint de la même année, avec une répartition des élèves dans d'autres classes en attendant.

Les classes de maternelle resteraient cependant à Chissey jusqu'à l'ouverture des nouveaux locaux.

DISTILLATION : Le tarif reste inchangé à 28 €. La fin de la campagne est fixée au 31 décembre 2019.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE : Elle aura lieu à Chatelay .

REPAS COMMUNAL : La date retenue est le samedi 7 décembre 2019. Le prestataire pour la fourniture des repas reste le même.

BULLETIN MUNICIPAL : Le sommaire du bulletin est présenté au conseil. Sa rédaction est en cours, pour une année riche en événements.

SEMEURS DU VAL D'AMOUR : La date de cette manifestation culturelle organisée par la CCVA est fixée au 21 juin 2020. Le principe de l'accueil de celle-ci à Chissey est acquis sous réserve d'une évaluation plus précise des implications financières et pratiques de l'opération (bénévoles...).

COMMISSION VOIRIE : Deux actions sont en cours de mise en place :

- Réfection/aménagement de l'îlot séparateur et mise en place de portions de trottoirs au croisement des rues du faubourg Saint Antoine, des Fossés du Levant et des Fossés du sud.
- Pose de chicanes provisoires à l'entrée du village côté rue du faubourg Saint Antoine (entrée côté Loue) afin d'évaluer leur efficacité. Les données seront enregistrées dans le radar d'indication de vitesse.

Dans les deux cas, le but de ces travaux est de ralentir la vitesse des véhicules entrant dans le bourg.

QUESTIONS DIVERSES : La parution du livre sur l'église Saint Christophe de Chissey est évoquée. La nouvelle version, beaucoup plus complète et élaborée que celle éditée précédemment en faible tirage, demande un financement relativement important. Des demandes de subventions sont donc en cours, sur l'année 2020. La sortie du livre est donc décalée au premier trimestre 2020. Nous nous excusons de ce retard, mais celui-ci est nécessaire à la parution d'un ouvrage de très grande qualité, à un tarif attractif.

PROCHAIN CONSEIL Vendredi 29 novembre 2019 à 20 h 30.